

Les haras dans la tourmente, 1781-1806

Boris Cattan

▶ To cite this version:

Boris Cattan. Les haras dans la tourmente, 1781-1806. 2024, 10.4000/11pgx. hal-04594022

HAL Id: hal-04594022 https://hal.science/hal-04594022v1

Submitted on 30 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





La Révolution française

Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française

26 | 2024 La loi sous le Directoire

Les haras dans la tourmente, 1781-1806

Les apories de la liberté dans l'élevage du cheval dans la France révolutionnée

Boris Cattan



Édition électronique

URL: https://journals.openedition.org/lrf/8500

DOI: 10.4000/11pgx ISSN: 2105-2557

Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

Référence électronique

Boris Cattan, « Les haras dans la tourmente, 1781-1806 », La Révolution française [En ligne], $26 \mid 2024$, mis en ligne le 22 mai 2024, consulté le 24 mai 2024. URL : http://journals.openedition.org/lrf/8500 ; DOI : https://doi.org/10.4000/11pgx

Ce document a été généré automatiquement le 24 mai 2024.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC-ND 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Les haras dans la tourmente, 1781-1806

Les apories de la liberté dans l'élevage du cheval dans la France révolutionnée

Boris Cattan

NOTE DE L'AUTEUR

Thèse soutenue le 9 décembre 2023 au centre Panthéon de l'université Paris 1-Panthéon-Sorbonne devant un jury présidé par Natalie Petiteau (professeure d'histoire contemporaine, Avignon Université) et composé de : Philippe Bourdin, professeur d'histoire moderne à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, membre senior de l'IUF (rapporteur), Corinne Marache, professeure d'histoire contemporaine, université Bordeaux-Montaigne (rapporteure), Anne Conchon, professeur d'histoire contemporaine, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (examinatrice) et Pierre Serna, professeur d'histoire moderne, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (directeur de thèse).

Les études consacrées aux chevaux, à leur élevage et aux haras sont récentes et rares dans l'historiographie. Longtemps, elles étaient le monopole des vétérinaires et des militaires. Après la Seconde Guerre mondiale, l'essor des études animalières a été le fait d'anthropologues, engouement qui se poursuit encore de nos jours¹. Seuls deux travaux universitaires avaient commencé à défricher le chantier : la thèse de René Musset, un géographe, sur l'élevage du cheval du xvie au début du xxe siècle, ancienne mais encore très utile, et le travail de François Charpy sur les haras de Bretagne au xviiie siècle². L'intérêt des historiens ne commence vraiment à émerger qu'à partir des années 1970 avec la thèse de Jacques Mulliez sur les haras d'ancien régime et les travaux de Nicole de Blomac portant sur Voyer d'Argenson, un ancien directeur des haras³. Plus récemment, Daniel Roche eut à cœur de lancer sur ce chantier ses étudiants et d'écrire

- une grande somme en trois volumes sur l'histoire et la culture équestre du xv^e siècle à 1914, qui est l'ouvrage de référence sur le cheval⁴.
- Les études révolutionnaires ont, quant à elles, délaissé l'animal en général, et le cheval en particulier jusqu'au début des années 2010 avant que Pierre Serna n'ouvre un chantier dans le cadre de ses séminaires⁵. De beaux travaux ont été entrepris depuis, mais le cheval, animal singulier s'il en est, n'avait pas eu droit aux recherches qu'il méritait. Pourtant, cet animal est central dans les sociétés de la fin du xvIII^e siècle, indispensable à la guerre, aux travaux agricoles, aux loisirs, aux transports. Il le reste pendant la période de notre recherche s'étalant de 1781 quand les marquis et duc Polignac et le prince de Lambesc dominent les haras royaux à 1806 quand Napoléon 1^{er} restaure les haras abolis en 1790. C'est cette lacune que cette thèse se propose de combler, car il était paradoxal que rien, ou très peu, n'ait été entrepris alors que le cheval était devenu, notamment à partir de 1792, un acteur majeur de la Révolution quand les guerres révolutionnaires en font un usage inouï en ponctionnant des campagnes qui en ont tout autant besoin pour travailler les terres et transporter les productions, en somme permettre la survie des hommes et de la Révolution.

Les quatre objectifs de la recherche

- 3 Ce travail sur l'élevage du cheval s'inscrit au carrefour des histoires politique, militaire, culturelle, économique et administrative sur une période de vingt-cinq années entre 1781 et 1806. La décennie révolutionnaire s'insère dans une temporalité plus large afin d'en mieux saisir les ruptures et les continuités.
- Le premier objectif est de réévaluer la place du cheval et de l'élevage dans les débats dans les assemblées révolutionnaires et dans l'action des pouvoirs publics. Le cheval fut une préoccupation constante des gouvernements. Il nous fallait montrer que la restauration définitive des haras par le décret de Saint-Cloud du 4 juillet 1806 s'est nourrie des réflexions et des débats qui ont lieu à partir de 1793 et que la Convention et le Directoire ont fourni le canevas à partir duquel se sont élaborées pendant le Consulat et le Premier Empire les décisions définitives concernant l'élevage du cheval pendant une grande partie du xix^e siècle. Loin de l'idée souvent assenée que la Révolution a fait table rase du passé en détruisant les forces productives et les chevaux en sont sans aucun doute –, les sources consultées démontrent que les gouvernements ont sans cesse cherché des remèdes à la crise de l'élevage et de nouvelles pratiques de production. Ils le furent poussés par les circonstances, mais aussi et surtout parce qu'il était hors de question de revenir aux bases qui avaient été détruites au tout début de la Révolution et qui avaient montré leur inefficacité.
- Le deuxième objectif est lié au premier. Il s'agit de saisir ce qui change à partir de 1794. En effet, du fait de la guerre qui s'installe durablement, la prise en charge par le gouvernement de l'élevage du cheval entraîne la mise en place d'une politique nationale de l'élevage du cheval. Nationale parce que l'élevage ne s'imagine pas seulement autour d'un marché et de producteurs locaux et régionaux autonomes les uns des autres, mais dans une vision globale du territoire à l'échelle de la République. Nationale et révolutionnaire également parce qu'il s'agit de satisfaire tous les besoins exprimés et pas seulement ceux de la guerre et des loisirs. C'est ainsi que le rapport d'Eschassériaux jeune fait aux Cinq-Cents en 1798 est une rupture majeure dans les

politiques de l'élevage en France parce qu'il embrasse l'élevage du cheval à l'échelle de la République et cherche à lui donner un centre d'impulsion unique, à savoir le ministère de l'Intérieur. Ce rapport est le modèle sur lequel va s'établir la formation des haras impériaux en 1806. De sorte qu'il nous est impossible de conclure que Napoléon fut le restaurateur des haras en oubliant que cette restauration doit beaucoup au Directoire et à Eschassériaux.

- Il fallait aussi, troisième objectif, dépasser l'opposition classique entre libéralisme et dirigisme. Longtemps l'historiographie a présenté le décret du 4 juillet formant les haras impériaux comme une synthèse entre le libéralisme des débuts de la Révolution et les traditions dirigistes et centralisatrices de la monarchie. Pour ces dernières, cela est inexact pour plusieurs raisons. D'une part, sous l'Ancien Régime, l'élevage du cheval n'est pas centralisé en ce sens qu'il existe plusieurs centres d'impulsion. De plus, les haras royaux n'adoptaient pas non plus une politique dirigiste *stricto sensu*. Ils n'en avaient d'ailleurs pas les moyens financiers, humains et matériels. Enfin, le prétendu monopole royal de la monte n'était qu'une illusion dans la mesure où une bonne partie de la production n'était pas issue des étalons royaux ou approuvés et des juments qui leur étaient destinées.
- Quatrième objectif, il était nécessaire de connaître l'univers mental des acteurs de l'élevage du cheval qui allait émerger avec la Révolution. Les conceptions de Buffon et de Bourgelat - le cheval aristocrate, « beau et bon », issu d'un croisement avec un étalon arabe – allaient être écornées par la Révolution. À ce propos, la rupture s'initie dès la dernière décennie de l'Ancien Régime avec l'arrivée d'une nouvelle génération d'hippiatres et de vétérinaires dans les sociétés d'agriculture et les écoles vétérinaires qui considèrent que l'on peut faire naître de bons et beaux chevaux à partir de chevaux français, en particulier normands. Malgré la destruction des sociétés savantes et la mise en sommeil des écoles vétérinaires, ces hommes au premier plan desquels se retrouvent Huzard, Flandrin ou Chabert, poursuivent leur carrière pendant la Révolution et renouvellent les pratiques. Ils s'approchent du pouvoir, le côtoient et instillent patiemment des idées nouvelles : ici encore, la fin de la Convention et le Directoire sont décisifs, avec la relance des écoles vétérinaires, la première loi restaurant provisoirement les haras le 22 mars 1795, la création de l'Institut et la recréation des sociétés d'agriculture dans le cadre d'une économie rurale revisitée qui donne une place plus importante aux animaux, le mouton mais aussi le cheval. Ces hommes, qui vont construire les bases intellectuelles du relèvement de la production du cheval à partir de 1795, sont présents à partir de 1799 dans les ministères et ont été autant nécessaires que l'ont été les préfets à l'époque consulaire dans leur patient travail de récolte de renseignements.

Abondance et éclatement des sources

Pour atteindre ces quatre objectifs, les sources manuscrites et imprimées ne manquent pas dans les deux sites des Archives nationales. Les sources de l'Ancien Régime des sous-séries H1 et O1 complétées par les sous-séries AF 1 à 4, F4 et F10 pour la période révolutionnaire et consulaire ont occupé l'essentiel de la recherche. L'abondance et l'éclatement des sources ont été l'une des difficultés de la recherche. Leur fiabilité pose aussi problème. Dans une période d'instabilité politique et de guerre, il fut nécessaire d'opérer leur critique interne et externe. Les archives imprimées, dont certaines sont

numérisées, ont facilité la recherche et la lecture des principaux traités des haras a permis de confronter le discours des experts avec la réalité du terrain.

- 9 On peut distinguer six types de sources :
 - Les textes normatifs comme des décrets, arrêts et circulaires d'application fondamentaux pour connaître l'activité des gouvernements et des assemblées.
 - Des rapports et courriers envoyés par des agents du gouvernement, des chefs des haras ou des membres des bureaux des ministères permettant d'apprécier l'exécution des décisions.
 - Les courriers et réponses aux enquêtes des administrations locales renseignent partiellement sur l'état d'esprit des campagnes.
 - Les résultats des grandes enquêtes consacrées aux animaux ruraux qui, avec les procèsverbaux des inspecteurs des haras d'Ancien Régime et des chefs des dépôts rétablis à partir de 1795, mesurent l'activité, les difficultés et les réussites de l'élevage et mettent en lumière la vie quotidienne dans les dépôts. Ces sources demandent à être manipulées avec précaution dans la mesure où l'information peut être biaisée par les préjugés de toutes sortes, la sous-estimation de la ressource dans un contexte de crainte pour le propriétaire de chevaux de se les voir requis, ou tout simplement par l'insuffisance des moyens humains et matériels pour recenser correctement leur nombre. Les enquêtes à l'échelle nationale sont une innovation de la Révolution française.
 - Les pièces de la comptabilité de l'administration des haras et des dépôts n'ont jamais été exploitées. La Révolution et, surtout, les périodes directoriale et consulaire en sont très riches. Elles sont plus nombreuses, beaucoup mieux rangées et structurées que sous l'Ancien Régime, où elles sont rares ou lacunaires et peu exploitables. Elles permettent de faire un bilan comptable, de connaître le quotidien d'un dépôt, de son ambiance, de ses difficultés et de ses réalisations. Elles nous offrent aussi la possibilité de mesurer l'effort du gouvernement dans l'élaboration et la réalisation d'une politique de l'élevage, mais aussi de ses limites.
 - Les dossiers des employés et les candidatures dans les dépôts offrent une première prosopographie qui permet de mesurer le renouvellement des hommes pendant la Révolution, leur origine sociale et leur formation. Il s'agit d'évaluer l'impact de la rupture révolutionnaire dans l'administration des haras et des dépôts surtout lorsque ceux-ci sont réorganisés à partir de 1804. La noblesse a-t-elle perdu sa prépondérance dans la fixation des pratiques et des principes de l'élevage entre 1781 et 1806 ? Les savants et les savoirs nouveaux qui émergent dès la fin de l'Ancien Régime, notamment dans l'hippiatrie et la médecine vétérinaire, trouvent-ils une place dans les nouveaux haras ?

Les chevaux toujours présents entre 1781 et 1806

- Avec un cheval pour quatorze habitants tant en 1789 qu'en 1806, les chevaux sont partout présents en France. Pourtant, au chapitre des plaintes les plus nombreuses, ce sont celles qui portent sur leur nombre insuffisant et sur leur mauvaise qualité qui dominent. Elles deviennent abondantes quand le pays entre brutalement dans une économie de guerre à partir de 1793 pour ensuite se réduire jusqu'à quasiment disparaître dès le début du Consulat.
- Les valeurs recensées pendant toute la période ne confirment pas les impressions des contemporains. Sur une période de vingt-cinq ans, on ne compte que deux périodes où des reculs du stock de chevaux sont observés: 1785-1787 du fait d'une crise des fourrages causées par une météo très défavorable et 1793-1795 du fait d'un usage

excessif par les armées qui rompt de manière provisoire l'équilibre entre la satisfaction des besoins militaires et civils. Pour cette deuxième période, le recul du cheptel n'est envisagé que par la lecture des résultats de l'enquête sur les animaux ruraux ordonnée par la Commission d'agriculture et des arts en octobre 1795. En comparant le nombre total de chevaux, juments et poulains recensé en 1795 à celui estimé par Lavoisier pour l'année 1789, Daniel Roche conclut à une chute de 25 % à l'échelle du pays⁶.

Mais il faut nuancer cette inflexion, dans la mesure où les résultats des districts se sont étendus sur plus d'un an. De plus, la période est troublée et les conflits intérieurs entravent toute collecte de renseignements – ainsi un tiers des districts n'a pas répondu à l'enquête – tandis que la crainte des levées et des réquisitions pour les armées pousse les propriétaires à cacher ou à sous-estimer leurs ressources. C'est particulièrement le cas des départements de l'Ouest de la République qui n'envoient pas de réponses alors qu'ils produisaient et fournissaient une quantité non négligeable de chevaux chaque année. En revanche, la ponction est réelle – jusqu'à 50 % de baisse dans certains districts selon les témoignages – dans les territoires proches des fronts au Nord et au Nord-Est. Ici, l'impact est catastrophique dans la mesure où le travail des terres de grande culture, indispensable à l'approvisionnement des villes, se fait essentiellement grâce aux chevaux.

Par la suite, de l'aveu même des agents, des militaires et du gouvernement, la production reprend et semble stimulée par la demande militaire. Peu ou prou, le stock de chevaux en France retrouve en 1797 le niveau qu'il avait en 1792 avant le début des hostilités et poursuit ensuite sa croissance. Enfin, avec les conquêtes, les armées soulagent les campagnes françaises en se servant sur place en chevaux et en fourrages. Au total, en 1789, il y avait 1,7 millions de chevaux dans les limites du royaume et en 1806 plus de 2,5 millions dans les limites de 1789.

14 Il est difficile en revanche de se faire une idée bien précise sur la qualité des productions. Jusqu'en 1799, le discours dominant affirme que les chevaux sont mauvais. Avant la Révolution, ils ne correspondent pas au canon de Bourgelat du cheval « aristocratique ». Pendant la décennie révolutionnaire, ils sont abâtardis ou dégénérés. Les hommes des campagnes sont, que cela soit avant ou après 1789, critiqués pour leur ignorance et leur refus d'adopter des pratiques nouvelles. D'autres fois, ils sont accusés d'égoïsme ou de cupidité. Et presque toujours, pendant les guerres, ils sont blâmés de favoriser consciemment l'abâtardissement en faisant sauter leurs juments par les plus mauvais des chevaux entiers pour que leurs produits ne soient pas requis par les armées! Cette méfiance à l'égard des campagnes s'atténue à partir du Consulat lorsque le pouvoir s'adresse aux propriétaires – entendre les plus riches, les plus instruits et non plus les cultivateurs – dans sa politique de constitution d'une classe de notables dans les villes et les campagnes, ciment de la nouvelle société et du régime.

L'élevage du cheval : impossible liberté, dirigisme souhaité

Depuis 1661 jusqu'en 1789, les haras sont une institution royale et la monte des poulinières est un monopole royal exercé par des étalons royaux et approuvés appartenant au gouvernement pour les premiers ou à des particuliers qui perçoivent comme indemnité un prix pour le saut et des privilèges dont le principal est d'être taxés d'office pour la taille. Ce système a montré ses limites pendant tout l'Ancien

Régime dans la mesure où il ne pouvait assurer le renouvellement des générations et qu'il faisait reposer sur les communautés rurales les privilèges concédés aux propriétaires des étalons approuvés. Aussi, les haras étaient détestés par les propriétaires de juments qui n'étaient pas libres de choisir les chevaux pour la saillie.

16 La revendication de la liberté de l'élevage domine pendant toute la fin de l'Ancien Régime et apparaît très nettement dans les cahiers de doléances des régions de naissance et d'élevage du cheval. Dans le même temps, la critique contre l'administration générale des haras des Polignac et celle du Grand Écuyer se renforce dans la dernière décennie de l'Ancien Régime. Ceux-ci sont d'ailleurs convaincus qu'une dose de liberté est souhaitable pour relancer les haras. Les réformes tentées échouent par manque de fonds ou à cause de l'opposition des états provinciaux qui s'émancipent avec l'affirmation des assemblées provinciales à partir de 1787. Ici, l'unanimité n'est que de façade. Pour certains, il ne s'agit pas d'une revendication libérale, mais d'un prétexte à une remise en cause du pouvoir monarchique et pour réclamer le transfert de l'administration des haras aux assemblées provinciales. Les débats à l'Assemblée constituante illustrent les hésitations des législateurs même s'ils aboutissent à la suppression des haras. Celle-ci doit plus aux circonstances politiques et financières qu'à des considérations idéologiques. D'ailleurs, l'Assemblée nationale espérait que la gestion des haras soit reprise par les départements en cours de création. Finalement, quelques rares départements le font, les autres s'empressant de vendre les étalons appartenant au gouvernement qui leur occasionnaient des dépenses qu'ils souhaitent au plus vite éliminer.

Il ne faut pas ainsi trop vite conclure à une adhésion au libéralisme. Les résistances dans certaines régions d'élevage lors de la vente des étalons nationaux, en particulier à Pompadour et au Pin, prouvent le contraire. Pour le premier, les administrations locales tentent sans succès de faire cesser la vente, pour le second, la vente est annulée, le dépôt n'est supprimé qu'en mars 1793 et les étalons sont confiés – et non pas vendus – à des propriétaires pour l'entretien et la monte. Ces résistances montrent combien les éleveurs sont attachés à un dépôt d'étalons et à des reproducteurs gouvernementaux à condition cependant que les obligations soient les moins sévères possibles. D'ailleurs, de l'avis général des hippiatres et des membres du gouvernement pendant la Révolution, on n'imagine pas le cultivateur adhérer au modèle anglais, s'engager dans de lourds et hasardeux investissements et négocier des prix de la monte. En fait, plus on avance dans la Révolution, plus l'homme de la campagne est présenté comme un individu cupide, peu intéressé par l'intérêt général et réticent à toute innovation.

Les années 1794-1797 sont des ruptures majeures pour l'élevage du cheval. La guerre rend indispensable une économie de guerre dans laquelle le cheval à toute sa place. Jusqu'à cent mille chevaux pour la cavalerie et les charrois ont été levés en l'an II. La loi du 2 germinal an III (22 mars 1795) rétablissant provisoirement les haras exprime la certitude que sans action du gouvernement rien ne peut se faire. Si le gouvernement insiste sur le provisoire ce n'est pas tant qu'il entend donner plus tard une forme définitive au haras, mais parce que les législateurs n'ont pas encore abandonné l'idée de rendre à l'initiative privée la liberté de s'adonner à l'élevage une fois la guerre terminée comme le pense Bouchet de Lagétière.

Le projet de résolution soumis aux Cinq-Cents par Eschassériaux jeune en 1797 enterre cette dernière espérance. Bien qu'il n'ait pas été soumis au vote, il est le modèle sur

lequel vont s'inscrire tous les projets de loi ultérieurs pendant le Consulat et est la référence du décret du 4 juillet 1806 qui établit les haras impériaux. Constatant que la loi du 2 germinal n'avait été exécutée que très partiellement (par exemple seulement trois dépôts sont établis sur les sept prévus), mais qu'elle pouvait servir de base à des projets plus ambitieux, Eschassériaux jeune propose trois axes pour le rétablissement définitif des haras qui distinguent les missions d'un service public de la monte de celles qui peuvent être laissées à l'initiative privée. D'une part, il propose la réunion des étalons achetés par le gouvernement dans douze dépôts pour améliorer l'espèce. D'autre part, il encourage les particuliers à se livrer à l'élevage pour multiplier l'espèce en proposant le rétablissement des courses et la distribution de primes pour les plus belles productions et les plus beaux spécimens dans les principales foires aux chevaux. En filigrane, il s'agit de chercher l'équilibre entre le modèle libéral anglais qu'il ne condamne manifestement pas et un soutien du gouvernement à la production respectant les principes fondateurs de la Révolution, la propriété et la liberté. Enfin conscient que l'action de l'État doit être la plus efficace, il imagine une centralisation des décisions par le ministère de l'Intérieur dans le cadre d'une vision globale du territoire car il est certain que la République peut produire assez de chevaux pour tous les usages. Le Consulat reprend les grandes lignes de ce projet en établissant les premières primes dès 1800, en l'approfondissant avec la création à terme de 35 dépôts et haras et en y ajoutant trois règlements; ce qui aurait été impensable sous le Directoire.

Ruptures et continuités : un modèle français du cheval et de son élevage

- Il serait inexact de croire que l'élevage du cheval retrouve en 1806 ce qu'il fut à la fin de l'Ancien Régime. La Révolution et le Consulat ont été des moments de redéfinition des politiques du cheval et de renouvellement des acteurs. Pour autant, certaines traditions sont assez prégnantes pour laisser des marques dans la nouvelle organisation de l'élevage telle qu'elle s'élabore à partir de 1806.
- 21 Certains débats qui avaient lieu avant la Révolution sont tranchés. Ainsi, celui qui opposait les tenants du modèle dirigiste à la française à ceux qui avaient été séduits par le modèle anglais libéral, décentralisé et reposant sur une gentry qui ne renâcle pas à investir et à entreprendre là où la noblesse française, à quelques exceptions près, restait timorée⁷. Les propositions qui émergent à partir de 1795 recherchent une synthèse entre les deux modèles dans ce que François Hincker qualifiait de « libéralisme à la française », pragmatique, sceptique à l'égard de la « main invisible » smithienne et fidèle à la tradition du colbertisme⁸. L'action de l'État devait stimuler la production et rassurer l'initiative privée par des encouragements, se substituant à elle quand cela était nécessaire notamment en se chargeant de l'amélioration de l'espèce quand l'initiative privée avait pour tâche de la multiplier. Malgré l'impulsion volontaire et puissante du ministère de l'Intérieur à partir de 1804, n'en concluons pas trop rapidement que les haras impériaux renouent avec le dirigisme de l'Ancien Régime. En effet, le nombre d'étalons dans les trente-cinq dépôts et haras n'est pas prévu pour dépasser les 600 ou 700 unités, soit peu ou prou ce qu'Eschassériaux proposait en 1798 pour seulement douze dépôts. Mais les éleveurs sont encouragés à produire plus et

mieux par la distribution de primes inaugurée dès 1801 et le rétablissement de courses en 1805.

De même, le débat autour des souches amélioratrices qui opposent les tenants de l'étalon arabe à ceux défendant l'étalon anglais pour relever l'espèce est tranché au bénéfice des seconds au grand dam de Napoléon Bonaparte qui privilégiait le premier. Plus encore, au côté de l'étalon anglais que la France a toutes les peines à introduire à partir de 1793, les hippiatres français découvrent les vertus du cheval normand, « le plus beau cheval de l'univers » ainsi que le présentait Philibert Chabert. Sa réévaluation date de la dernière décennie de l'Ancien Régime et témoigne d'un profond changement des modes et des sciences qui s'affirme et qui triomphe pendant la décennie révolutionnaire.

De fait, même si Buffon est considéré comme le grand naturaliste, à partir des années 1780, une nouvelle génération d'artistes-vétérinaires et d'hippiatres formée dans les écoles vétérinaires renouvellent les pratiques. Parmi eux, Philibert Chabert et surtout Jean-Baptiste Huzard deviennent incontournables, le premier dans la promotion du cheval normand, le second dans la critique du cheval anglais. À partir de 1794, en intégrant les organes du gouvernement, ils développent une nouvelle conception du cheval, utile et polyvalent, à l'opposé du cheval aristocratique parce que répondant à l'ensemble des besoins sociaux et économique et ne sacrifiant pas le cheval de l'agriculture au cheval des armées. En revanche, les influences de Buffon restent bien présentes dans les pratiques de l'élevage. Alors que les Anglais ont fait le choix d'améliorer l'espèce par la sélection des meilleurs individus, les pratiques françaises, du moins dans les haras et dans l'univers mental de la majorité de ceux qui produisent les chevaux, les croisements par opposition des climats pour améliorer l'espèce restent la pratique la plus couramment utilisée. Les tentatives de Jean-Baptiste Huzard, exposées dans son Instruction au début Consulat, de rechercher les plus beaux germes subsistants en France ne semblent pas avoir convaincu les milieux équestres en 18069.

24 Quant aux hommes employés dans les haras, les inflexions existent. Le renouvellement était nécessaire dans la mesure où l'encadrement des haras était vieillissant sous l'Ancien Régime. Mais la Révolution n'a pas éliminé la noblesse qui était le groupe social qui dominait dans les haras sous l'Ancien Régime. Ainsi, trois des quatre inspecteurs généraux en poste en 1789 n'émigrent pas et rendent des services importants dans les haras, tels Bouchet de Lagétière au Comité de la Guerre et pendant le Directoire ou Piot-Seltot devenant le Directeur du haras de Pompadour en 1804. Plus généralement, et cela est remarquable, c'est l'importance de la noblesse rentrée du royaume après l'émigration que l'on retrouve postuler à partir de 1802 et intégrer la nouvelle administration des haras. Là aussi, le nouveau régime sait s'entourer de personnes qui sont choisies pour leur compétence et leur loyauté, les utilisant également à bon escient lors des grandes missions d'achat d'étalons en Europe en 1805 et 1806. De même, le milieu des palefreniers n'est pas renouvelé : on retrouve en partie les hommes et les familles qui existaient à la fin de l'Ancien Régime. En revanche, les artistes vétérinaires intègrent les dépôts et haras et rejettent dans l'ombre les maréchaux-ferrants. Ceci illustre l'influence grandissante des écoles vétérinaires réformées en 1795, de leurs principaux cadres en particulier Jean-Baptiste Huzard et d'idées nouvelles qui avaient émergé dès la fin de l'Ancien Régime.

En somme, loin de se désintéresser de l'élevage du cheval, la Révolution et le Consulat vont construire le modèle sur lequel se construit l'élevage français du cheval capable de

répondre à tous les besoins, alliant intervention du gouvernement et initiative privée encouragée et récompensée quand elle ose prendre des risques. Dans cette élaboration, l'action des gouvernements révolutionnaires a été décisive tout autant que les conceptions novatrices issues d'une nouvelle génération de savants et d'experts du cheval qui, non sans peine, est parvenue à les intégrer à celles héritées de l'Ancien Régime. C'est cette symbiose des traditions de l'ancienne France (telle la pratique des croisements qui se perpétue) et les pratiques révolutionnaires du cheval utile qui fait toute l'originalité du modèle français. De fait, ce modèle reste très éloigné du modèle anglais libéral s'appuyant sur une noblesse entrepreneuriale et hardie dans sa prise de risque.

NOTES

- 1. Par exemple, les travaux de Jean-Pierre DIGARD dont une belle synthèse a été publiée sous le titre *Une histoire du cheval, arts, techniques, société,* Paris, Actes Sud, 2007 ou ceux de Bernadette LIZET, *Le cheval dans la vie quotidienne. Techniques et représentations du cheval de travail dans l'Europe industrielle*, Paris, CNRS Éditions, 2020.
- 2. René MUSSET, De l'élevage du cheval en France, précédé d'une bibliographie de l'élevage du cheval en France du XVII^e siècle à nos jours, suivi d'études sur l'élevage du cheval dans le Perche, le Boulonnais et la Basse-Normandie, Paris, Librairie agricole de la maison rustique, 1917 et Jacques CHARPY, « Les haras de Bretagne sous l'Ancien Régime, 1666-1790. Le croisement des races et la destruction du bidet breton », Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, 1963, p. 85-154.
- 3. Jacques MULLIEZ, Les chevaux du royaume. Histoire de l'élevage du cheval et de la création des haras, Paris, Montalba, 1983 et Nicole de BLOMAC, Voyer d'Argenson et le cheval des Lumières, Paris, Belin, 2004.
- **4.** Daniel ROCHE, Histoire de la culture équestre, XVI^e-XIX^e siècle, 3 vol., Paris, Fayard, 2008-2015.
- 5. Pierre SERNA, Comme des bêtes. Histoire politique de l'animal en révolution, 1750-1840, Paris, Fayard, 2017.
- **6.** Daniel Roche, « Les chevaux de la République : l'enquête de l'an III », Revue d'histoire moderne et contemporaine, n° 4, 2008, p. 82-121.
- 7. Voir à ce sujet les travaux de Nicole de BLOMAC, Voyer d'Argenson... op.cit. et ID., La gloire et le jeu. Des hommes et des chevaux, 1766-1866, Paris, Fayard, 1991.
- **8.** François HINCKER, « Comment sortir de la Terreur économique ? », dans Michel Vovelle (dir), *Le tournant de l'an III. Réaction et Terreur blanche dans la France révolutionnaire*, Paris, Éditions du CTHS, 1997, p. 149-159.
- 9. Jean-Baptiste HUZARD, Instruction sur l'amélioration des chevaux en France destinée principalement aux cultivateurs, présentée par le conseil général d'Agriculture, Arts et Commerce du ministère de l'Intérieur, Paris, Imprimerie de Madame Huzard, an X (1802).

AUTEUR

BORIS CATTAN

IHMC

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne